

Arthur Arlaud devient Délégué général de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique

La Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP) annonce l'arrivée d'**Arthur Arlaud** en qualité de Délégué général.

Il succède à Emmanuel Déchin, qui a porté pendant vingt ans les intérêts et la voix du secteur de la répartition pharmaceutique, contribuant à faire reconnaître sa singularité et à l'ancrer comme un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et de l'ensemble de ses partenaires. Le conseil d'administration et son président, Marc Hoeschen, lui adressent leurs plus sincères remerciements pour son engagement sans faille au service de la profession.

Le secteur de la répartition pharmaceutique et ses 11 000 collaborateurs garantissent chaque jour sur l'ensemble du territoire l'égal accès aux médicaments à tous, à tout moment, y compris dans les zones les plus reculées. Les répartiteurs pharmaceutiques traitent quotidiennement 6 millions de boîtes et approvisionnent les 20 000 pharmacies du pays. Dans un contexte où l'accès aux soins et la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments s'imposent comme des priorités nationales, ils constituent un maillon essentiel de la santé publique.

Arthur Arlaud aura à cœur de faire valoir la pleine valeur des services rendus par les répartiteurs et la place centrale de la répartition dans la chaîne de distribution du médicament.

Arthur Arlaud, Délégué général de la CSRP



Arthur Arlaud a débuté sa carrière à l'Assemblée nationale comme collaborateur parlementaire, puis comme conseiller législatif auprès d'un groupe parlementaire.

Il a ensuite rejoint le cabinet de conseil Vae Solis Communications en qualité de consultant senior, accompagnant entreprises, fédérations professionnelles et organisations d'intérêt général dans leurs stratégies de relations institutionnelles et de communication.

La Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP), présidée par Marc Hoeschen, représente 95% du secteur de la répartition pharmaceutique française, soit 11 000 salariés du secteur à travers les 5 entreprises

Phoenix – OCP Répartition / CERP/ CERP Bretagne-Atlantique / Alliance Healthcare France / Giphar Groupe, répartis dans 180 établissements en France métropolitaine et dans les DROM-COM.

Contact presse : Luca Pozzo – 06.62.73.54.50 – csrp@vae-solis.com